A TRAVERS LE MONDE

A MADAGASCAR

La question de la laine

Les essais d'introduction et d'élevage du mouton mérinos, poursuivi à Madagascar depuis 1923 par le Comité d'Etudes et d'Essais d'élevage du mouton dans les colonies françaises organisé par la Chambre de Commerce de Tourcoing, sont pour notre grande possession de l'Océan Indien d'un intérêt scientifique et économique de la plus haute importance. La période la plus pénible du début est aujourd'hui en partie surmontée non sans peine, et permet de bien augurer de l'avenir.

Un élevage nouveau, dans un pays neuf, pose fatalement des problèmes biologiques complexes et les premiers contingents de mérinos du Cap, introduits dès 1923, ont forcément souffert des tatonnements du début. C'est ainsi, qu'un des centres d'élevage créés en 1924 a dû être évacué en raison des pertes causées par les tiques acarius recéleurs de germes pathogènes. La phase des essais n'est donc pas encore terminée, mais le moment approche où une bonne méthode pourra être fixée qui sera suivie sans aucun doute d'introductions plus importantes. Les dernières nouvelles reçues de la Société font ressortir l'état général excellent du troupeau dont l'agnelage se poursuit normalement.

L'industrie sucrière

Depuis quelques années, l'industrie sucrière connaît un nouvel essor dans la Grande Ile où de nouvelles usines dotées d'un outillage moderne se sont montées, et cette industrie paraît appelée à Madagascar et ses dépendances, au plus brillant avenir.

Lors d'un récent voyage à Tamatave, peu avant son retour en France, M. le Gouverneur Général Olivier visita l'usine sucrière Maromamo installée aux environs de Brickaville, à proximité du chemin de fer T.C.E.

Cette usine a été dotée de tous les perfectionnements modernes. L'ensemble de l'installation a nécessité l'investissement de capitaux considérables.

L'usine de Maromamo fabrique actuellement environ 4 tonnes de sucre par jour. Le sucre obtenu est de très belle qualité.

L'usine produit, en outre, en même temps, 1.000 litres de rhum à 54 degrés.

Dès que les derniers aménagements, qui sont en cours, seront entièrement achevés et que le matériel de transport sera prêt à fonctionner au complet, la production quotidienne de l'usine sera de 10 à 12 tonnes de sucre et à 2.000 litres de rhum.

La période des essais est terminée et l'expérience est des plus concluantes.

On peut affirmer, des résultats acquis, que Madagascar peut et doit devenir un important producteur de sucre. Il y a, à cet égard, encore beaucoup à faire pour les énergies et les capitaux qui voudraient s'y employer. Il existe deux autres usines importantes.

A L'ECOLE PRATIQUE D'HAIPHONG.

On signale l'excellent rendement de l'Ecole pratique installée à Haiphong.

La durée des études est de trois ans, les élèves font une quatrième année de stage, au chemin de fer ou dans l'industrie. Ils reçoivent en quittant l'école un certificat d'études industrielles ou un certificat d'apprentissage. Les spécialités enseignées sont celles de mouleur-fondeur, forgeron, chaudronnier en cuivre et en fer, ajusteur, tourneur, mécanicien d'automobile, de machine à vapeur, électricien.

Femme de Harem

Type de femme d'un harem turc, dans le costume ancestral, que la mode ne modifie jamais.

NE TOUCHEZ PAS AUX PRINCES

La censure allemande a interdit à Berlin la représentation d'un film intitulé « Pas un pfennig aux princes », malgré l'avis du commissaire d'Etat qui avait déclaré que ce film répondait aux faits historiques.

L'attention de la censure a été particulièrement attirée par le sous-titre suivant : « Voici ce que les princes allemands peuvent dépenser par jour grâce aux générosités de la République : à Doorn 1870 marks ; duc de Malheighem 1400 marks ; grande duchesse de Weimar 280 marks ; grand duc de Mecklembourg 1600 marks ».

La censure a motivé sa décision par le motif *que le public serait faussement impressionné, car* les sommes dépensées à Doorn parl 'ex-kaiser ne le sont pas pour lui personnellement, puisqu'il entretient encore tous les membres de sa famille.

♣ ♣ ♣

LES MINISTRES GRECS IRONT A PIED

Depuis quelques mois, le général Pangalos poursuit une politique d'économies extrêmement sévères.

« *Pour assurer l'avenir, a-t-il dit récemment, il* faudrait que le peuple grec se mette, pour un certain temps, au régime du pain sec. L'Etat doit d'ailleurs donner l'exemple et ne se permettre aucune dépense qui ne soit absolument indispensable ».

Passant des paroles aux actes, le général vient, par décret, de supprimer les automobiles qui, jusqu'à présent, étaient mises à la disposition des ministres. Une seule voiture sera conservée, réservée en principe au président du conseil, mais dont tous les ministres pourront se servir en cas de déplacement urgent.

AU JAPON

Un mouvement contre les danses occidentales

Après avoir acquis droit de cité en Amérique et en Europe, les danses modernes ont également envahi le Japon.

Ce pays ne connaissait jusqu'alors qu'une sorte de mimique rythmée dans laquelle excellait la caste spéciale des geishas. Les hommes ne prenaient pas part à ces sortes de danses et se contentaient d'admirer.

Maintenant, le Pays du Soleil Levant connaît les charmes du tango du fox-trott et du chaalestoin. Cela n'a pas été d'ailleurs sans déplaire à nombre de vieux japonais, si bien que de graves membres de la Chambre des représentants ont porté la question à la tribune au Parlement.

L'un d'entreux, M. Kashiwada, a présenté au nom du parti Seiyuhonto, une motion jetant le blâme sur les danses importées d'Occident, et dans le discours qu'il a prononcé pour appuyer sa proposition l'honorable député s'est élevé surtout, dans le divertissement en cause, contre l'attitude enlacée.

« Ce contact physique entre jeunes gens et jeunes filles, a-t-il dit, cause une certaine excitation qui trouble les sens et livre les danseurs sans résistance à la satisfaction du désir. Le japonais n'est pas assez évolué physiquement et moralement pour danser sans danger. Je viens de faire une enquête et suis effrayé par le nombre d'individus et de familles pervertis par la pratique de ces danses !.... »

A la suite de cette intervention politique, on estime que la Chambre votera une proposition suivant laquelle les danses occidentales seront interdites dans les hôtels, restaurants et autres lieux publics ; les contrevenants étant frappés d'une amende de 200 gens au minimum.

Ce qu'il y a de plus curieux dans la question, c'est que les Pairs de l'Empire, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus « vieux japon », seraient opposés à cette interdiction.

Comprenne qui voudra. L'âme Orientale restera toujours trop compliquée pour nous !

UN ÉLÉPHANT BLANC A LONDRES

Le premier éléphant blanc amené en Angleterre est arrivé ces temps derniers à Londres. Il vient de Burma. « Les éléphants blancs sont rares et sacrés » écrit le « Daily Mail ». Ce nouveau pensionnaire, un mâle de 7 ans et demi, était accompagné d'un éléphant de couleur ordinaire. Il sera placé dans un endroit spécial et exempt de transporter des voyageurs et ne fera aucun travail.

Sa couleur véritable est gris clair, avec des petites tâches jaunes. Ses yeux sont rosés.

♣ ♣ ♣

MISSIONS ECONOMIQUES AU SAHARA

A la suite de la conférence nord-africaine de Tunis des études économiques seront effectuées dans le Grand Désert et jusque sur les confins de l'A.O.. Elles seront confiées à trois missions formées à Alger, à Oran et à Constantine. Ces missions seront composées de techniciens et de membres des Chambres de Commerce. Elles suivront des itinéraires différents. Leur point de jonction sera le Niger, à proximité de Tombouctou.

Le trajet s'effectuera en automobile. L'époque de départ est fixée à l'automne prochain.

EN AMÉRIQUE

La grande querelle des "secs" et des "humides"

L'enquête sur la prohibition faite par la sous-commission judiciaire du Sénat, vient de se terminer et la presse américaine est unanime à constater qu'elle n'a abouti à rien, sinon à jeter un peu plus de trouble dans la question déjà passablement embrouillée. Les dépositions enregistrées n'ont été somme toute, que la répétition de vieilles histoires déjà connues et aucun fait nouveau, en faveur de l'une ou l'autre thèse, n'a été apporté.

Les « humides » ont affirmé que la prohibition n'a pas été, n'est pas et ne peut pas être appliquée. Les « secs » de leur côté ont déclaré que la loi a été, est, et sera régulièrement appliquée. Aucune des parties n'a changé sa position et d'un côté comme de l'autre, chacun s'est ancré dans son point de vue.

Voici d'ailleurs ce que dit au sujet des dépositions recueillies, un grand journal Américain.

« ....Les témoignages entendus par la Commission sénatoriale sont si contradictoires qu'ils semblent avoir jeté l'ensemble de la question dans une confusion désespérée. Un sénateur a demandé plaintivement qui pourrait décider quand un témoin respectable déclarait que les arrestations pour crime dans une ville donnée avaient augmenté de 40 %, tandis qu'un autre témoin aussi respectable de la même ville prouvait qu'elles avaient déminué de 20 %. Nos statistiques judiciaires sont si mal établies que cela peut ne pas sembler étonnant. Mais nous trouvons des affirmations de Canadiens aussitôt contestées par d'autres Canadiens, un clergyman contre un autre, des experts économiques se confondant réciproquement en affirmant avec gravité que tout ce qui s'est produit de bien dans ce pays depuis le vote du 18e arrondissement n'est dû qu'à son application.

Voilà donc les législateurs bien embarrassés. Dans quel sens se décider ?

On pense que le Congrès opinera pour la sécheresse, mais sans appuyer cette opinion d'aucune certitude.

En attendant, la contrebande de l'alcool continue comme par le passé et bien que toute autre boisson que l'eau soit interdite, il n'en demeure pas moins que les arrestations pour ivresse sont plus nombreuses que jamais. Pendant que l'on parle, le fraudeur s'enrichit... c'est la morale si l'on peut dire à tirer de cette histoire.

LA RÉCOLTE DU COTON EN TUNISIE

L'année agricole 1925 n'a pas été très favorable aux champs d'essais de coton en Tunisie. A cet égard, il semble que le climat et le sol de la Régence ne sont pas aussi favorables au coton que certaines régions del l'Algérie. L'insuffisance des pluies et les froids prématurés de l'automne ont entravé, en Tunisie, la bonne venue des plantations et la maturité des capsules. Les résultats des « cultures sèches » ont en général été fort médiocres. Par contre, les cultures irriguées ont donné des rendements bien meilleurs et il semble bien que ce soit de ce côté que les colons doivent nettement s'orienter. Les variétés les plus employées et *qui semblent le mieux s'acclimater sont les « Mit* Affifi » et le « Yuma » dont les fibres longues et soyeuses sont très recherchées par l'industrie.

SPORTSMEN NORDISTES !
DEMANDEZ CHEZ TOUS LES DEPOSITAIRES ET CHEZ TOUS LES VENDEURS DE JOURNAUX :
"les sports du nord"
Le grand organe régional d'informations sportives, le mieux renseigné, le mieux illustré, le plus complet, qui organise à l'occasion du
TOUR DE FRANCE CYCLISTE
UN
GRAND CONCOURS
DOTÉ DE Nombreux prix de valeur

Française de Lannoy, St-Maxellende de Caudry, La Jean-Bart de Dunkerque, L'Etoile Sportive de Fresnes, Sté de Tir de Haut-Lieux, L'Avenir de Thiant, La Vigilante de Marcoing, Union Nautique de Lille, Avant Garde de Thumeries, La Sauvegarde de Dechy, Etoile Sportive de Cartignies, Sap. Pomp. de Rœulx, Scolaire de Wallers, Rappel de Gœulzin, Anc. de Génie de Lille, Ecole Primaire Supérieure de Denain, Renaissance de Ronchin.

Les Conseils du Chauffeur

TRINGLES - BASE CREUSE = VICTOIRE - SÉCURITÉ

Il y a de cela quelques années, les voitures victorieuses des 24 heures du Mans, auraient utilisé un wagon de pneumatiques pour se ravitailler. Cette année, les Dunlop (qui triomphèrent déjà si magnifiquement au Grand Prix touriste de l'an dernier), sont arrivés au but, dans un tel état de fraîcheur, que l'on voyait encore, sur certains d'eux, le filet de gommé que l'on remarque sur l'enveloppe après le moulage. Tous étaient rigoureusement à l'état de neuf après l'épreuve d'endurance la plus dure qu'il soit possible d'imaginer.

Cette victoire splendide des usines de Montluçon, due à des ingénieurs, à des ouvriers français et à un outillage moderne hors de pair, suffit à nous prouver quels extraordinaires progrès ont été accomplis depuis la guerre, par l'industrie du pneumatique et, si chers que paraissent aujourd'hui les bandages, la statistique nous prouve, qu'étant donné leur rendement kilométrique, ils sont, à l'heure actuelle, les seuls objets vendus, en réalité, moins cher qu'avant la guerre.

Hâtons-nous d'ajouter que, si cette victoire est pleine d'enseignements pratiques, elle n'offre qu'un mérite relatif au point de vue sportif, puisque 26 concurrents utilisaient également le pneu Dunlop et ne connurent aucune défaillance de leurs bandages.

C'est qu'en effet, le succès du pneu à tringles dont nous parlions ici même, il y a peu de jours encore à propos de récents accidents, se montre véritablement foudroyant. Aucun coureur, aucun touriste sérieux, ne se hasarderait aujourd'hui sur route sans PNEUS A TRINGLES montés sur JANTES BASE CREUSE DUNLOP, car, en dehors de ses qualités de résistance à l'usure, le pneu Dunlop garantit ses usagers contre tout danger de déjantage, seul danger véritable d'accident pour une voiture moderne.

Pneu à tringles monté sur jante à base creuse, cela signifie victoire et sécurité, comme cela signifie économie d'usure, aussi bien pour le coureur que pour le touriste.

On ne s'étonnera donc point d'apprendre que, 85 pour 100 des voitures construites actuellement dans le monde entier, sont montées sur pneus à tringles. Jamais révolution comparable n'avait été constatée dans l'industrie depuis que Dunlop créa son premier pneumatique.

RHUM JOCKEY-CLUB
ARCHAMBEAUD FRÈRES - BORDEAUX

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DANS L'ENTREPRISE

Notre ami Léon Escoffier, député du Nord, a signalé à M. le Ministre des Finances, qu'un grand nombre d'entrepreneurs demandent si la nouvelle majoration de la taxe sur le chiffre d'affaires sera bien applicable aux travaux exécutés et facturés après le 1er avril 1926, ajoutant qu'ils estiment que les travaux antérieurs à cette date ne devraient, en toute équité, être taxés qu'à l'ancien taux de 1 fr. 30.

Le Ministre lui a répondu :

« Le fait générateur de la taxe sur le chiffre d'affaires étant le paiement du prix, le taux de 2.50 pour cent, institué par l'article 58 de la loi du 4 avril 1926, est, en principe, applicable à tous les paiements reçus par les entrepreneurs de travaux en règlement de leurs services, à compter du 1er avril 1926.

« Toutefois, en ce qui concerne les marchés par eux conclus moyennant un prix ferme avant le 31 mars 1926, les entrepreneurs de travaux restent passibles du taux de 1.30 pour cent, dans la mesure où les services auront été exécutés avant le 30 juin 1926, sans qu'il y ait à considérer la date du paiement ».

TÉLÉGRAMMES A TARIF RÉDUIT

L' « Officiel » publie les décrets suivants :

1° Article premier. — Il est créé dans les relations entre la France ou en transit par la France, l'Algérie et la Tunisie, d'une part, et les pays qui admettent cette catégorie de correspondances, d'autre part, des télégrammes à tarif réduit et à transmission retardée dits « télégrammes de fin de semaine ». Il sera appliqué à ces télégrammes un minimum de perception de vingt mots.

Art. 2. — Les taxes terminales ou de transit revenant à la France, à l'Algérie ou à la Tunisie seront réduites de 50 % en faveur de cette nouvelle catégorie de télégrammes.

MINIMUM DE PERCEPTION DES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES

2° Le minimum annuel de perception des communications téléphoniques taxé par l'article 3 du décret du 10 janvier 1925 est exigible dans les mêmes conditions que les redevances d'abonnement ; le montant trimestriel en est calculé d'après la taxe unitaire des communications locales applicable le jour de l'échéance.

T. S. F.

RADIO-PARIS. — 12 h. 30 : Marche orientale ; Valse triste ; Au Printemps ; Chevauchée cosaque ; Réflexion nocturne ; Farfadets ; Béatitude ; Le bal masqué ; Soli ; Cortège hindou ; Scherzando ; Pierrette s'éveille ; Sous les ormeaux ; Sérénade espagnole ; Tanit ; Jackie ; Dernière pensée ; Primrose.

16 h. 45 : L'heure enfantine ; Causerie sur « La pêche à la ligne » ; poésies, chansons, monologues ; « Le pain sec », extrait d'une comédie en un acte. Soprano chez le photographe.

20 h. : Esperanto et comptabilité.

20 h. 30 : Le Grand Mogol. Musique ancienne ; Le Maître de son cœur ; Danceries ; Le retour du écho ; Rondo ; Adagio (Haendel 1684-1759) ; Arlette dans le style italien ; Chanson du Crépuscule ; Le petit fou ; Menuet ; Bergerette ; Variations sur un air populaire ; Suite d'airs gracieux.

LONDRES. — 13 à 14 heures : Signaux horaires ; Gramophone. — 16 h. 15 : Concert du Trocadéro. — 18 heures : Musique de danse. — 20 heures : Concert varié. — 20 h. 45 : Festival Liszt : Rapsodie hongroise N. 2 ; Etude en mi ; Les Préludes ; antaisie hongroise. — 20 heures : Récital Vocal. — 22 h. 30 à 24 heures : Musique de danse du Savoy.

DAVENTRY. — 11 h. à 13 h. : Quatuor. — 17 h. à 24 h. Programme de Londres.

BRUXELLES. — 17 h. : Matinée pour les enfants. 20 h. : Audition d'œuvres musicales.

Bulletin Economique

PARIS (Halles Centrales), 1 5. — **Cours moyens.** — **Viandes.** — Bœufs derrière : première qualité 12.30 ; bavette 6.30 ; moutons carrés parés 16 fr. ; épaules première qualité, 10 fr. ; Gigot première qualité 15 fr. ; deuxième qual., 12 fr. ; veaux, pans et cuisseaux, 10 fr. ; base complète, 7 fr. ; porcs longs et filet 15 fr.

Beurre. — Centifuge Normandie 15.80 ; Bretagne 15.60 ; Charente Poitou, 186 ; Touraine 15.80 ; marchands Normandie 14.80 ; Bretagne 14.50 ; divers 13.80.

Œufs. — Normandie extra 580 le mille ; Bretagne choix 450 ; ordinaire ; Touraine choix 570 ; ordinaires ; Poitou 560 ; Auvergne 470 ; Midi, 490

Volailles. — Lapins du Gâtinais 10.80 ; autres catégorie 10.50 ; lapins vivants 8.40 ; pigeons gras 8.50 ; petits 5 fr. ; poulets de Bresse 21.75 ; poulets ordinaires 19.

Fromages. — Brie laitiers 110 ; Coulommiers double crème 400 ; divers 170 ; camemberts Normandie 175 ; Port-Salut 800 ; Gruyère Emmenthal 1.420 ; divers 1.200 francs.

Poissons. — Barbues 12 fr. : Carrelets 4.50 ; cabillons décapités 5 fr. ; dorades 5 ; homards vivants 16.50 ; langoustes 20 ; maquereaux 3.50 ; merlans 6 ; raies 3.50 ; soles 25 fr. ; turbots 10 fr. ; goujons 10 fr. ; saumons 30 fr. truites de rivière 27 francs.

PARIS (Bourse de Commerce), 16. — **Sucres.** — Courant 281 282, 281.50, 282 ; juillet [illegible] Courant, 282, 281.50, 282 ; Juillet, 288, 286.50, 286 ; Août, 289.50, 290 ; Septembre, 289.50, 290, 290.50 ; 3 d'Octobre, 287, 287.50, 288 ; 3 de Novembre, 288, 288.50, 289. Tous payés. Tendance faible.

LE HAVRE, 16. — Clôture. — **Cafés.** — Tendance faible. Ventes 1.500 sacs. Juin 851.50 ; Juillet 850 ; Août 844 ; Septembre 840 ; Octobre 847 ; Novembre 844.50 ; Décembre 850 ; Janvier 842.50 ; Février 831 ; Mars 828 ; Avril 826 ; Mai 814.

MARCHES DE LA REGION

Beurre. — Valenciennes, 16 à 17 le kilo ; Bourbourg, 16.50 ; Bruay-en-Artois, 13 à 16 ; Béthune 16.50 à 17 ; Frévent, 12 à 12.50 ; Hénin-Liétard, 16 à 17.

Œufs. — Valenciennes, 0.70 et 0.60 pièce ; Bourbourg, 14.50 les 26 ; Bruay-en-Artois, 13 ; Béthune 13 à 14 ; Frévent, 12 ; Hénin-Liétard, 15 à 16.

Pommes de terre. — Valenciennes, 0.70 à 0.90 le kilo ; Bourbourg 0.80 ; Bruay, 0.75 ; Frévent 0.70 à 0.80 ; Hénin-Liétard, 0.15.

Volailles. — Poulets : Valenciennes, 15 à 25 fr. pièce ; Bourbourg 20 à 45 la couple ; Bruay, 22 à 20 fr. pièce ; Béthune 12 à 25 ; Frévent 22 à 53 la couple ; Hénin-Liétard, 12 à 30 pièce.

HALLES CENTALES. — Cours moyens des ventes en gros à la date du 16 Juin 1926.

Volailles et gibiers. — Lapin dépouillé 12.50 à 13 fr. le kilo ; poule 12 à 13 ; poulet 25 à 30 ; caneton 20 à 30 fr. pièce.

Beurre et Œufs. — Beurre de Flandres : 17 à 18 fr. le kilo ; œufs des Flandres 60 à 65 francs le cent.

Fromages. — Marolles : 7.50 à 8 fr. pièce ; Camembert de marque 2.75 à 3.25 pièce ; ordinaire 2 à 2.25 ; Brie 7 à 8 fr. le kilo ; Gruyère 15.50 à 17 ; Port-Salut 9.50 ; Hollande 10.50 à 19 ; Roquefort véritable 16 ; Bleu d'Auvergne 13 à 14 ; Fermier des Flandres 10 ; Gouda 10 ; Pont l'Evêque 4 fr. pièce.

Fruits et primeurs. — Oranges 2 à 2.65 le kilo ; Citrons 30 à 40 fr. le cent ; Cerise 2.50 à 5 fr. le kilo ; Pêches 3.50 à 7 fr. ; Abricots 4 à 7 fr. ; Fraises 3 à 7.50 ; Bananes 0.65 à 0.68 pièce.

Légumes secs. — Lingots 325 à 350 les 100 kilos ; Chevriers verts 325 à 350 ; Flageolets blancs 250 francs.

Légumes. — Ails : 4 à 5 fr. le kilo ; Carottes 0.75 à 2.50 la botte ; Tomates 2.75 à 3 fr. le kilo ; choux verts 4 à 8 fr. la douzaine ; choux fleurs 32 à 36 fr. ; Cresson 1.75 le kilo ; Epinard 1 à 1.50 ; Oignons à 5 francs les 12 bottes ; Echalottes 0.40 à 0.50 le faiseau ; Oseille 0.50 le kilo ; Poireaux 2.25 à 2.50 le faiseau ; Pommes de terre vieilles 75 à 80 fr. les 100 kilos ; nouvelles 110 à 140 fr. les 100 kilos ; Asperges 4 à 5.50 la botte ; Petits pois du pays 2 à 3.50 le kilo ; Haricots verts 3 à 3.50 ; Navets 1.50 à 2 fr. les 12 bottes ; Laitues 0.75 à 2.50 la douzaine ; Artichauts 8 à 25 fr. ; Céleri 2 à 5 fr. les 12 bottes ; Persil 2 à 3 fr. ; Cerfeuil 1.50 à 2 fr. ; Poireaux 1.50 à 2 fr. ; Pourpier 1.50 à 2.50 ; Radis 5 à 8 fr. ; Fèves de marais 3.50 à 1.75 ; Rhubarbe 0.80 à 0.90 le kilo.

Poissons de mer. — Soles (petites 8 fr. le kilo) ; raies 1.50 à 2.50 ; maquereaux 2.75 à 3.25 ; plies 2.50 ; Merlans 2.50 à 3 ; Limandes 0.75 à 2 fr. ; merluches 1.75 à 3 fr. Dorades 2.75 ; St-Pierre 2 à 2.50 ; Colins 2 à 3 francs.

FREVENT, 15. — **Graine.** — Blé 190 à 195 les 100 kilos ; Avoine 120 à 125 fr. ; seigle 125 à 130 ; Maïs 135 fr. ; Pamelle 130 fr. les 100 kilos.

Marchés de Lille du 16 Juin

Dans l'ensemble vendeurs et acheteurs se tiennent réservés en raison des fluctuations excessives, brutales des changes ainsi que de l'incertitude relative à la prochaine composition du Ministère.

TEMPERATURE

Encore une huitaine troublée par la continuation du mauvais temps, à l'exception de la journée d'hier qui fut réellement radieuse. Malheureusement, est-il donc écrit que les belles journées seront

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le Conseil de la L.N.F.A. est formé

A la suite des élections faites en assemblée générale dimanche dernier, le bureau de la Ligue du Nord s'est réuni hier au Bar Continental à Lille pour former son Conseil durant la saison 1926-1927. En voici sa composition :

Président : M. Achille Valin ; Vice-Présidents : Verhaghe et Lefebvre-Hofman ; Secrétaire général : A. Carin ; Trésorier général : Moithy G. ; Secrétaire adjoint : Delalleau ; Trésorier adjoint : Jovenet J. ; Membres : MM. Henri Jboris, Albert Lemaire, Vandebeulque et Brabant.

CYCLISME

Le VIe Tourcoing-Dunkerque

4 JUILLET — 180 KILOMETRES

5.500 fr. de prix — 3 Challenges

Le Vélo Club Tourquennois organise pour le 4 juillet prochain sa grande course classique dotée de 5.500 francs de prix en espèces dont nous donnons ci-dessous la répartition :

1er prix 1200 francs offert par le « Journal de Roubaix » ; 2e, 800 fr. dont 200 fr. offert par les Savons et Produits Gibbs ; 3e, une bicyclette de course marque « Deruyter » valeur 550 francs ; 4e, 350 fr. ; 5e, 250 fr. ; 6e, 175 fr. ; 7e, 150 fr. ; 8e 125 fr. ; 9e 100 fr. ; 10e, 90 fr. ; 11e, 80 fr. ; 12e 70 fr. ; 13e, 60 fr. ; 14e, 55 fr. ; 15e au 20e, 50 fr.

Prix spéciaux aux coureurs de 4e catégorie et débutants du département du Nord :

1er prix, 150 fr. ; 2e, 100 fr. ; 3e, 75 fr. ; 4e, 60 fr. ; 5e 50 fr. ; 6e 50 fr. ; 7e, 40 fr. ; 8e, 30 fr. ; 9e, 25 fr. ; 10e 20 fr. avec cumul au classement.

Primes spéciales : 50 fr. au premier à Cassel et 50 fr. au premier à Cassel au retour ; 50 fr. au meilleur tour de piste à l'arrivée et 25 fr. au second.

D'autres primes viendront compléter cette belle liste : nous en reparlerons en temps utile.

Nous indiquerons la semaine prochaine l'itinéraire complet, ainsi que les différents contrôles.

Les engagements sont reçus dès à présent au secrétaire du V.C.T., 43, rue d'Anvers, à Tourcoing, 4 francs dossard compris.

Le Grand Prix Ryssel à Lille

Cette épreuve se disputera le 4 juillet sur le parcours suivant : Lille, Pérenchies, Houplines, Armentières, Chapelle d'Armentières, Lomme et Lille où les arrivées seront jugées rue de Sarazin, chez M. Rogier. Plus de 1000 fr. de prix récompenseront les concurrents. 1er prix, une bicyclette RYSSEL ; 2e 125 fr. ; 3e 80 fr. ; 4e 4e 65 fr. ; 5e 50 fr. ; 6e 40 fr. ; 7e 30 fr. ; 8e 25 fr. ; 9e 20 fr. ; 10e 20 fr., etc..., au total 15 prix.

Les engagements sont reçus jusqu'au jeudi 1er juillet chez M. Rogier, rue de Sarrazin, à Lille, moyennant la somme de 4 francs.

A L'UNION SPORTIVE DU SUD

Les membres de l'U.S.S. sont convoqués pour dimanche 20 juin au siège, chez M. Antrop, 25, Faubourg des Postes, pour l'excursion de Cassel.

Départ à 8 heures précises.

LE GRAND PRIX DELAGE-GRILLON A LEZENNES

Nous rappelons que c'est le dimanche 20 juin, que se courra le Grand Prix Delage-Grillon sur le parcours Lezennes, Arras et retour, soit 190 km.

Cette épreuve ouverte à tous coureurs régionaux de toutes classes, sauf amateurs, ni professionnels se courra sous les règlements de l'U.V.F.

La course est dotée de 1300 francs de prix en espèces, avec prix spéciaux pour débutants et vétérans avec cumul au classement général.

Remise des dossards à 13 h. 30. Départ à 14 h.

Engagements : 4 francs dossard compris. Les engagements sont reçus chez MM. Coquisaux et Lemoitre, 145, rue Gambetta, à Lezennes-lez-Lille, jusqu'au dimanche 20 juin, à midi.

LE CIRCUIT DES FRANCS A TOURCOING

(50 kilomètres)

C'est dimanche prochain 20 juin, à 15 heures, que sera donné le départ de cette belle épreuve. Dotée de plus de 700 fr. de prix et ouverte aux coureurs de 4e catégorie, indépendants, amateurs et débutants cette épreuve remportera sans nul doute le succès des années précédentes : 1er prix 110 fr. ; 2e 90 fr. ; 3e 70 fr. ; 4e une paire roues montées valeur 80 fr. ; 5e 1 boyau Wolber ; 6e 40 fr. ; 30, 25 un guidon, 20 fr., un frein, 15 fr., 10, 5, surprise. Prime au plus jeune et au plus vieux. Les prix spéciaux suivants seront accordés aux coureurs de la Pédale des Francs : 1 boyau Wolber, 20, 15, 10, 5 ; 10 fr. au plus jeune et au plus vieux d. la Pédale des Francs. En outre des primes [illegible]

disputées au cours de la course. Engagements reçus au siège de la Pédale des Francs, 63, rue de Paris, moyennant la somme de 4 fr. dossard compris.

Itinéraire : départ à 15 heures au siège de la Pédale des Francs, 63, rue de Paris, à Tourcoing, Pavé des Ravennes, Gravier de Bondues, Route Nationale, Blanc Four, rue de Tourcoing, Brun-Pain, rue de Paris, 6 fois le circuit, soit 50 kim.

Succès de la Pédale des France

Circuit Beulque : 10e Velghe Edouard ; 16e D'Haveloose (crevaison).

Anvers-Menin : 8e ex-aequo Knockaert A.

SECTION FEMININE. — Circuit d'Albecke : 1er Van Eeckout Odile, 5 minutes d'avance.

Circuit de Cambrai : 3e Peters Maria.

COURSES FÉMININES

A SALLAUMINES. — Le championnat féminin de fond du Nord, Pas-de-Calais et Somme se disputera à Sallaumines le 4 juillet sous le patronnage de la Fédération. Les engagements sont reçus chez M. Rene Place, moyennant la somme de 5 francs pour les non licenciées et 2 fr. pour les licenciées. Les non licenciées se muniront d'une photographie pour la licence qui leur sera délivrée au départ.

A HÉNIN-LIETARD. — Le championnat de demi-fond se disputera le 27 juin, à Hénin-Liétard, sous le patronage de la Fédération féminine, 200 fr. de prix. Engagement gratuit pour les licenciées et 3 francs pour les non licenciées. S'adresser à M. Delbecq, rue de Dourges, à Hénin-Liétard.

A PERENCHIES. — Le 11 juillet se disputera le championnat de fond du Nord doté de plus de 300 francs de prix (patronage de la Fédération). Engagement 5 fr. pour les non licenciées et 2 fr. pour les licenciées. S'adresser à M. Perrain, à Pérenchies.

AU VÉLODROME FRANCIS A FLERS-BREUCQ

Dimanche prochain, à 3 heures, au Vélodrome, Match Omnium international avec Van de Sypre, Van Iseghem Winsingues, Herphelin, contre le record, en vitesse, poursuite et sur 30 klm. individuelle avec 10 classements.

On nous assure que Van de Sype est au moins égal à Van Iseghem que nous avons déjà vu à l'œuvre. Quant à Herphelin et Winsingues nous savons ce qu'ils valent ; Winsingues vient de gagner lundi dernier le Grand Prix de Berkem.

Vraiment la direction du Vélodrome gâte son public.

Nous verrons d'autre part une Américaine sur 25 klm. avec 5 équipes de jeunes espoirs : Sagaert, Watteau A. Coudron-Quique, Duforest-Hautecœur, Carlier-Armote, Lefèvre-Lebrun.

Nous sommes donc assurés de voir du beau sport au cours des différentes épreuves citées plus haut.

LE GRAND PRIX DE L'U.S. DE PÉRENCHES

L'Union Sportive de Pérenchies organise le dimanche 20 juin, une course cycliste de 50 klm. dénommés Grand Prix de l'U.S.P., dotée de 500 fr. de prix. L'itinéraire suivant sera à parcourir 4 fois. Départ 14 h. 30, Place Carnot, puis rue de la Prévôté, route du Fresnel, Grand Péril, Hameau de la Bleue Route Nationale de Lille-Dunkerque jusqu'au Mont de Prémesques, puis à gauche route de Prémesques à Pérenchies, rue Philippe de Girard et rue Carnot jusque la Place Carnot (1er tour). Inscription chez Perrain, 4, rue Carnot. Prix de l'engagement (dossard compris) 3 fr. 50.

A LA PÉDALE MADELEINOISE

La Pédale Madeleinoise, 210, rue de Lille, à La Madeleine, organise une course cycliste pour le dimanche 20 juin. Cette course de 60 klm. est dotée de 600 fr. de prix. Inscription et dossard 4.50, chez M. Degandt, 210, rue de Lille.

POIDS ET HALTÈRES

AU SPORT ATHLÉTIC CLUB TOURQUENNOIS

Le S.A.C.T. sera représenté dimanche prochain au Championnat du Nord à Rosendaël, par les athlètes suivants : Gruart, Bianquart, Derache, Dewouvrie, Deglas, Larluseau et Tournoi. Ces derniers sont priés d'être présents à l'entraînement de vendredi soir pour recevoir les dernières instructions concernant le déplacement.

Délégué : M. Knoll.

AVIATION

LE SERGENT LATAPIE GAGNE LE « MILITARY ZENITH »

Le classement provisoire du Military Zénith s'établit comme suit

1er Sergent Latapie, en 15 h. 3' (moyenne : 186 kil. à l'heure) ; performance réalisée le 1er juillet 1925 ;

2e, Adjudant Perriot, en 30 h. 16' 5" (moyenne : 93 kil. 887), 14-15 juin 1926.

3e, Adjudant Kerhoar, en 30 h. 46' 24" (moyenne 91 kil. 254), 14-15 juin 1926.

4e, Adjudant Fangeaux, en 31 h. 13' 19" (moyenne : 89 kil. 904), 14-15 juin 1926.

5e, Capitaine Wetzer, en 32 h. 22' 24" (moyenne : 86 kil. 534).

L'aviateur Latapie fut également vainqueur du « Military Zénith » en 1924-1925.

TIR

LE CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE TIR DES S.A.G. DE 1926

Le classement individuel — Catégorie A

Pack Albert, Sté de Tir de Caudry ; Lamontez Arthur, Fraternelle de Valenciennes ; Bugnicourt Louis, Patriote de Le Quesnoy ; Lemaire Oscar, Sté de P.M. d'Avesnes ; Boleiux Henri, Institut Colbert ; Lecler Adolphe, Patriote de Le Quesnoy ; Leleu Gustave, St Off. et Cap. des S.P. Lille ; Brognies Louis, Union Sportive Tourquennoise ; Modot Constant Amicale Ternaux de Roubaix ; Delomel Léonce, Carabiniers Lillois ; Lelombe Adolphe, Sap. Pomp. de Lille ; Laveugle Henri, Tir National de Roubaix ; Beaurepaire Camille, Patriote de Le Quesnoy ; Druon Lesage, Sté Mixte de Tir d'Hasnon ; Huret Charles, Tir Régional de Roubaix ; Crochens Gaston, Anc. Grades de Lille ; Bonin Paul, Tir National Tourcoing ; Bottiaux Adrien, Pro Patria de St-Amand ; Doucher Justo, Sté de Tir et de P.M. Cateau ; Boutoille René, Anc. Grades de Lille ; Delly Alexandre, Sté Mixte de Tir de Raismes ; Farvecque Charles, Amicale des Arts de Roubaix ; Osselin René, Carabiniers Maubeugeois ; Gombert Lucien, Gravelinoise ; Ripoton Floris, Anc. St. Off. de Tourcoing ; Debyser, Stenwordoise ; Degremont Emile, Sté de Tir et de P.M. de Le Cateau ; Sauvage Gaston, Sté de Tir et de P.M. d'Avesnes ; Lancleste, Union Sportive Dunkerque-Malo ; Maison, Gravelinoise ; Bayard Alfred, Ancienne de Roubaix ; Hurlus Edouard, Patriote de Le Quesnoy ; Villman, Union Sportive Dunkerque-Malo.

Classement collectif — Catégorie A

La Patriote de Le Quesnoy, Anciens Grades de Lille, Section de Tir des S. Off. et Cap. des S. P. de Lille, Union Sportive Tourquennoise, Société de Tir de Caudry, Société de Tir et de P. M. d'Avesnes, La Gravelin